

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 83 (1986)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Conseils aux débutants

## SEPTEMBRE 1986

La récolte est terminée, les boîtes remplies plus ou moins nombreux, les mines de nos apiculteurs plus ou moins réjouies...

Il est temps de penser à l'année prochaine; mais l'année qui vient commence par un bon hivernage l'année précédente.

Bon hivernage = bonne saison nouvelle.

Un maître en apiculture, M. Langstroth, écrivait: «Si les colonies sont fortes en population et bien pourvues en provisions, si elles bénéficient d'une aération par le haut de la ruche et peuvent circuler librement d'un rayon à l'autre, si elles disposent d'eau lorsqu'elles en ont besoin et que toutes les ouvertures sont protégées contre les vents pénétrants, alors toutes les conditions pour un bon hivernage à l'extérieur sont remplies.»

A ces conseils il faut ajouter un point très important: le bon état sanitaire de la colonie (je pense surtout à la nosébose). Si la colonie est saine, deux critères de base devraient nous guider dans la conduite de l'hivernage:

1. *Hiverner de fortes colonies avec un grand nombre d'abeilles jeunes.*

Trop souvent des apiculteurs tentent d'hiverner des colonies faibles pour ne pas diminuer l'effectif de leur rucher. Grave erreur! En procédant à des réunions en fin d'été, on éviterait bien des pertes en cours d'hivernage et on retrouverait au printemps des colonies fortes et facilement divisibles.

Cette opération est avantageuse:

- consommation par abeille réduite;
- risques de nosébose réduits;
- développement rapide au printemps, permettant de profiter d'une miellée printanière;
- possibilité de former des nucléis précoces.

2. *Des provisions abondantes (miel, pollen) disposées correctement par rapport à la colonie.*

La famine est en fait responsable de la plupart des pertes pendant l'hiver. Il faut aussi une nourriture de qualité. Les miellats ne conviennent pas car ils contiennent trop de déchets que l'abeille ne peut éliminer durant de longues périodes de claustration.

Il faut les enlever et les remplacer par des sirops de sucre concentrés, en évitant, bien sûr, de le faire trop tardivement.

On doit faire attention à ne point modifier l'ordre des rayons en automne, car la colonie ne peut se

mettre en grappe sur des rayons remplis de miel; elle doit disposer de cellules vides entourées de provisions afin de s'établir pour l'hiver. Pour l'évaluation des provisions, il existe des données dans l'agenda apicole sous la rubrique des travaux d'août.

Les colonies devraient pouvoir disposer, selon qu'elles sont en plaine ou en montagne, de 18 à 25 kg de provisions pour une ruche DB et de 15 à 20 kg pour une ruche Bürki. Ce sont des données approximatives, à chacun de les adapter à son rucher selon son emplacement et ses conditions (altitude, etc.).

L'emplacement du rucher d'hi-

vernage doit être choisi dans un endroit sec. Evitez les terrains humides et creux, orientez-le est-sud-est, donc ensoleillé. Protégez le rucher des vents dominants, disposez les ruches sur des supports à 30 ou 40 cm du sol.

Il est important de réduire au maximum l'humidité dans la ruche, en veillant à une bonne ventilation. Problème assez compliqué, qui mériterait un certain développement, mais il existe une bonne littérature traitant de ce sujet si important.

Pour aujourd'hui, je vous quitte et vous laisse au plaisir de la pratique et des expériences.

**R. Fauchère**

## À VENDRE

Rucher mobile (sur pneus) équipé de 32 ruches Schneider, avec matériel d'exploitation.

**Tél. (066) 56 69 58.**

## À VENDRE

Rucher de 32 ruches, système Burki.

**Antoinette Jolidon,  
2805 Soyhières (Jura),  
tél. (066) 32 11 41.**

## À VENDRE

15 ruches DB pour pavillon, complètes, état de neuf, système Rithner, regard vitré.

**Raphaël Monney, 1699 Fiaugères,  
tél. (021) 93 77 02.**

## À VENDRE

Reines carnioliennes fécondées en station.

**Claude Bourquin,  
Vuarens 12,  
2056 Dombresson,  
tél. (038) 53 19 47.**